



<u>Canton de Nangis</u> COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2020/SEPT/90	
Date du conseil municipal 21/09/2020	овјет :
Date de la convocation 14/09/2020	DESIGNATION AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES
Date de l'affichage 29/09/2020	

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 14 septembre 2020.

Étaient présents:

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents représentés:

- Sylvie POIRIER représentée par Catherine OUSSET
- Nimca CIGE représentée par Nolwenn LE BOUTER

Monsieur Philippe DUCQ est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-21 et L2121-22.

VU la délibération n°2020/SEPT/089 du 21 septembre 2020 portant création des commissions municipales

CONSIDERANT la nécessité de désigner les membres de chaque commission municipale créée,

CONSIDERANT l'appel à candidature des listes pour siéger au sein de ces commissions (vote à main levée),

Madame le Maire propose pour la commission « Finances », 12 sièges pour la liste « Agir Ensemble pour NANGIS », 3 sièges pour la liste « Le Nouvel Elan », et 1 siège pour la liste « Demain Nangis ».

Madame le Maire propose pour la commission « Jeunesse, Sports & Culture » 7 sièges pour la liste « Agir Ensemble pour NANGIS », 2 sièges pour la liste « Le Nouvel Elan », et 1 siège pour la liste « Demain Nangis ».

Madame le Maire propose pour la commission « Qualité de vie » 7 sièges pour la liste « Agir Ensemble pour NANGIS », 2 sièges pour la liste « Le Nouvel Elan », et 1 siège pour la liste « Demain Nangis ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées (29),

ARTICLE 1:

DESIGNE au sein de la commission « Finances » les membres suivants :

- Nolwenn LE BOUTER
- Alban LANSELLE
- Catherine OUSSET
- Philippe DUCQ
- Chantal REGNAULT-GALLOIS
- Edith LION
- Stéphanie SCHUT
- Dany FAROY
- Serge HAMELIN
- Armand DE MAIGRET
- Frédéric BRUNOT
- Fabrice HOULIER
- Sylvie GALLOCHER
- Clotilde LAGOUTTE
- Michel BILLOUT
- Aymeric DUROX

ARTICLE 2:

DESIGNE au sein de la commission « Jeunesse, Sports & Culture » les membres suivants :

- Edith LION
- Nathalie PIEUSSERGUES
- Dany FAROY
- Cédric CONTENT
- Armand DE MAIGRET
- Chantal REGNAULT-GALLOIS
- Serge HAMELIN
- Mohammed KHERBACH
- Michel BILLOUT
- Aymeric DUROX

ARTICLE 3:

DESIGNE au sein de la commission « Qualité de vie » les membres suivants :

- Alban LANSELLE
- Catherine OUSSET
- Philippe DUCQ
- Stéphanie SCHUT
- Fabrice HOULIER
- Serge HAMELIN
- Suzanna MARTINET
- Guy-Bertrand TCHIKAYA
- Nathalie COSSERON
- Aymeric DUROX

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 22 septembre 2020

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER

Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20201001-SEPT-2020-90-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

